

PROJET ETABLISSEMENT 2017-2020

Priorités de l'établissement :

Conformément au projet académique, le projet d'établissement 2014-2017, avait dégagé les trois axes prioritaires de travail suivants :

- le parcours scolaire de l'élève (orientation choisie et adaptée, individualisation et insertion professionnelle)
- la prise en compte globale du jeune en favorisant son épanouissement physique et mental
- l'ouverture du lycée et des lycéens sur l'environnement (du local à l'international)

Le présent contrat inscrit l'action de l'établissement dans le cadre du projet académique, en cohérence avec les lettres de mission du Proviseur et de son adjoint. Le futur projet d'établissement déclinera et mettra en œuvre les objectifs partagés de ce contrat.

- **Diminuer le décrochage scolaire et les abandons en cours de scolarité**
- **Dynamiser les pratiques pédagogiques en tendant vers une évaluation positive de l'élève**
- **Apprendre à vivre et travailler ensemble**
- **Renforcer la lisibilité de la double identité du lycée**

Objectifs de performance partagés :

L'établissement et l'Académie conviennent, dans le cadre de la contractualisation, des objectifs partagés suivants :

Objectif 1 : Diminuer le décrochage scolaire et les abandons en cours de scolarité

L'établissement s'engage à :

- mettre en place un accompagnement individualisé des élèves dès leur arrivée dans l'établissement
- renforcer le partenariat individuel et collectif avec les familles
- accentuer et mailler la coopération entre les acteurs concernés par la prévention de l'absentéisme et du décrochage
- s'appuyer sur des tableaux de bord et des procédures de gestion de l'absentéisme

Objectif 2 : Dynamiser les pratiques pédagogiques en tendant vers une évaluation positive de l'élève

L'établissement s'engage à :

- développer des pratiques innovantes pour la réussite des élèves
- harmoniser et enrichir les pratiques d'évaluation
- renforcer les pratiques d'accompagnement de la difficulté scolaire
- développer l'usage pédagogique du numérique dans toutes les classes

Objectif 3 : Apprendre à vivre et travailler ensemble

L'établissement s'engage à :

- travailler sur les représentations et l'ambition des élèves dès leur entrée dans l'établissement
- poursuivre la politique éducative dans sa dimension d'engagement éco citoyen
- maintenir un climat propice au travail en donnant du sens au règlement intérieur
- valoriser l'engagement des élèves

Objectif 4 : Renforcer la lisibilité de la double identité du lycée

L'établissement s'engage à :

- renforcer la liaison collège-lycée dans le cadre du bassin et plus
- développer et enrichir les supports de communication interne et externe
- développer des stratégies de coopération interdisciplinaire
- poursuivre l'ouverture à l'international et à la diversité linguistique